



U.C.S.A._cgt

Communiqué de la CGT FTV
(SNRT CGT, UCSA CGT, SNJ CGT)

Élections au conseil d'administration le 25 janvier 2016

Plusieurs anomalies ont été rencontrées dans l'envoi du matériel de vote par correspondance pour les élections au conseil d'administration.

Erreur d'adresse, mauvais collègue, confusion dans les patronymes... Dans certains cas, on a même constaté l'absence de bulletin de vote CGT dans les enveloppes, un comble pour le premier syndicat de France télévisions !

La CGT tient à rassurer ses électeurs. Bien évidemment elle présente des candidat(e)s (Laurent Bignolas, Carine Contraires, Marc Chauvelot) et elle a bien l'intention de continuer à assurer la représentation des personnels au Conseil d'administration, comme elle le fait depuis toujours avec conviction et efficacité.

Si vous ne trouvez pas votre bulletin CGT, la première des choses à faire est de vous rapprocher de votre DRH pour récupérer le bon matériel de vote. Mais nous rappelons aussi qu'il sera toujours possible de voter en direct le 25 janvier dans le bureau de vote prévu à cet effet dans les différents établissements du groupe.

Pour être tout à fait complète, la CGT en profite pour vous adresser la profession de foi de ses candidat(e)s... ainsi que ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Paris, le 6 janvier 2016



francetélévisions

Elections au Conseil d'administration

Le 25 janvier 2016

les salariés du
groupe France télé-
visions sont amenés
à désigner leurs re-
présentants au Con-
seil d'administration.

Un temps fort pour
la vie du groupe car
c'est là que se pren-
nent toutes les déci-
sions importantes
pour l'entreprise, ses
filiales, et donc pour
l'ensemble de leurs
salariés.

avec la CGT, pour un service public fort, ouvert et indépendant

Sur les grands enjeux économiques, éditoriaux, sociaux, la CGT, force de contestation et de proposition, mène une réflexion rigoureuse, au plus près des salariés. Elle est écoutée et respectée. C'est le cas au Conseil d'administration où Laurent Bignolas fait entendre le point de vue des salariés depuis 10 ans.

FTV subit depuis des années les effets d'une gestion erratique, au gré des alternances politiques. Jamais remise de la suppression de la publicité décidée par Nicolas Sarkozy en 2009, elle connaît depuis 2012 les effets du plus grand plan d'économies de l'histoire de la télévision publique, voulu cette fois par François Hollande...

Face à un secteur privé qui ne cesse de bénéficier des cadeaux de l'Etat, et surtout face à l'irruption de nouveaux opérateurs issus du numérique (les Google, Amazon, Facebook, Apple ou Netflix), dotés d'une force de frappe considérable, le service public est en mauvaise posture, empêché d'engager les nécessaires développements pour tenir son rang et assumer ses missions.

Face à ces dangers notre élu n'aura de cesse, sur les aspects stratégiques, économiques, éditoriaux et sociaux, de faire avancer des propositions constructives et crédibles pour l'avenir de notre entreprise de service public et de ses emplois.

Exiger de notre actionnaire une vision claire et partagée de nos missions et de nos financements, imposer le recours prioritaire à notre outil interne pour la fabrication de nos programmes et en détenir les droits d'exploitation en France et à l'étranger, promouvoir une information libre et indépendante, gage de pluralisme et d'esprit critique, contribuer à l'aménagement audiovisuel du territoire et à la proximité du service public dans les régions comme dans les Outre-Mer, obtenir l'instauration d'un véritable dialogue social sincère et constructif.

L'activité du groupe doit s'appuyer sur la mobilisation du personnel autour d'un projet de développement fédérateur garantissant l'emploi, et non un énième plan de paupérisation. L'accord collectif est un point d'appui majeur, même si la direction s'ingénie à en détourner l'application.

Laurent Bignolas,

« mes engagements pour le Conseil d'administration »

Il n'est pas un sujet abordé durant ces années où il n'a fallu rappeler et raconter le quotidien de ceux qui travaillent à tous les niveaux de notre entreprise, mettre en garde contre les conséquences de telle ou telle décision, expliquer ce que chacun et quel que soit son métier, apportait à France télévisions.

Je crois que le Conseil d'administration de France télévisions est, et doit rester un lieu d'échanges et de décision où les valeurs et la valeur de ses salariés doivent être démontrées et défendues. Après deux mandats et donc dix ans de présence au sein de cette assemblée, j'en suis devenu le doyen, ayant connu trois équipes dirigeantes et bon nombre de représentants de l'État, des ministères et autres institutions qui comptent pour l'avenir de l'audio visuel.

Il n'est pas un sujet abordé durant ces années où il n'a fallu rappeler et raconter le quotidien de ceux qui travaillent à tous les niveaux de notre entreprise, mettre en garde contre les conséquences de telle ou telle décision, expliquer ce que chacun et quel que soit son métier, apportait à France télévisions.

Suppression de la publicité, PDV, défense de nos capacités de fabrication, face à la gourmandise des sociétés de production privées, et largesses de nos COM(s) au profit des mêmes, nécessité de conserver la main éditoriale sur ce que nous diffusons, place du numérique au cœur de l'entreprise, etc. A chaque fois, sur chacun de ces dossiers clés, votre parole a été entendue.

Depuis que la direction de France télévisions prône économies et mutualisa-

tions à outrance, j'ai expliqué la réalité, averti des risques de pression sur les équipes, témoigné du ressenti des uns et des autres, de leurs motivations pour accomplir nos missions... Il était important de le faire, pour que personne n'ignore que nul ne veut laisser ce grand vaisseau à la dérive face aux menaces d'abandon du navire.

Car nous sommes du côté de ceux qui veulent augmenter nos ressources, conserver les emplois, construire la télévision de demain sur tous les supports (télévision, radio, numérique), valoriser nos savoir-faire dans un contexte social, économique et politique de plus en plus difficile.

Il est évident qu'il va aussi falloir vivre avec le poids du fanatisme qui a meurtri la France ce vendredi 13 novembre 2015, la France e(s)t notre entreprise. Cette actualité donne à ces élections une forme de gravité particulière: plus que jamais nous allons devoir être rigoureux dans notre mission de service public, lui redonner toute sa raison d'être en cette période troublée.

Il sera important de choisir ceux qui veilleront à la place de la télévision publique, à son rôle, aux messages qu'elle adresse au monde, tant par ses programmes que par son offre d'information.

Nos grandes priorités pour le prochain mandat

1 La reconstruction du modèle économique de FTV gravement déstabilisé par Sarkozy en 2009 et amplifié par François Hollande en 2012. pour une réforme dynamique de la redevance,

le retour de la publicité après 20H, le développement de recettes commerciales additionnelles, à l'exemple de la BBC. L'abrogation des décrets Tasca, la détention des droits des oeuvres.

2 Le recours prioritaire à nos moyens de fabrication internes et la valorisation de notre outil de production, la suppression des seuils de production "dépendante", l'internalisation des

émissions des chaînes du groupe, pour le flux comme pour le stock, le développement de séries longues pour satisfaire les attentes des jeunes publics.

3 Le rapprochement du numérique et des antennes. La mise en oeuvre d'une GPEC et d'un plan de formation massif du personnel pour réussir cette appropriation du numérique par toute l'entreprise. Le lancement d'une plate-forme du service public

(SVOD) en liaison avec Radio France, France Média Monde, l'INA. La création d'un secteur recherche et développement de FTV, tant pour les contenus que pour les formats ou la technique.

4 L'arrêt du projet Info 2015 de fusion des rédactions nationales pour la défense du pluralisme, le maintien des éditions régionales et de proximité.

Le lancement d'une chaîne Info en lien avec les autres operateurs publics avec des moyens dédiés identifiés.

5 Un vaste plan de relance pour les régions et les Outre-mer. La réforme territoriale crée un périmètre éditorial nouveau qui ne doit en aucun cas annuler le périmètre de proximité existant. La perspective de chaînes régionales de plein exercice sur le

nouveau périmètre territorial. Le passage à de véritables chaînes de plein exercice dans les outre-mer où la spécificité de la radio doit être maintenue.

6 Le renforcement du bouquet France télévisions, le plus petit bouquet public d'Europe. Le développement de la production en interne dans les stations comme à Malakoff pour

alimenter France Ô, la chaîne des Outre-mer. Le recentrage de France 4 sur l'enfance 24H sur 24. Le lancement d'une chaîne du patrimoine en liaison avec l'INA et ses trésors d'archives.

7 La restauration d'un climat social respectueux des interlocuteurs avec la mise en place d'une véritable régulation sociale en place du paritarisme, sur les questions d'emploi comme de rémunération et la négociation d'un avenant à l'Accord collectif sur ces points. Un traitement respectueux du contre-pouvoir syn-

dical ainsi que le recommande le rapport Vacquin. La négociation d'un accord sur l'emploi, la précarité et la prise en compte de la pénibilité. Une évolution maîtrisée des métiers dans le cadre du développement du projet numérique.

Les candidat(e)s présenté(e)s par la CGT France télévisions sont :

Laurent Bignolas,
journaliste



Carine Contraires,
administrative



Marc Chauvelot,
technicien

